

Agents titulaires et stagiaires affiliés à la CNRACL											
38 TRANCHES OPTIONNELLES AU TOTAL											
N° tranche optionnelle	Commune		Décès	CITIS (Accident de service - Maladie imputable au service y compris temps partiel thérapeutique) Sans franchise sauf indication contraire	Franchise et/ou taux de prise en charge des IJ pour ce risque	Longue Maladie / Longue durée (y compris temps partiel thérapeutique) Sans franchise sauf indication contraire	Franchise et/ou taux de prise en charge des IJ pour ce risque	Maternité, Paternité et Accueil de l'enfant, Adoption Sans franchise sauf indication contraire	Franchise et/ou taux de prise en charge des IJ pour ce risque	Incapacité (Maladie ordinaire, temps partiel thérapeutique, disponibilité d'office, invalidité temporaire) Avec franchise dans le seul cas de la Maladie ordinaire	Franchise et/ou taux de prise en charge des IJ pour ce risque
28	Commune de Ruffec	Offre de base	0,23%	4,60%	Prise en charge IJ 80%	1,76%	Prise en charge IJ 80%			3,36%	Prise en charge IJ 80% + 15 jours fermes
		Variante imposée ayant le caractère de prestation alternative n°1	0,23%	3,84%	Prise en charge IJ 80% + 15 jours fermes	2,20%				2,41%	Prise en charge IJ 80% + 30 jours fermes
		Variante imposée ayant le caractère de prestation alternative n°2	0,23%	4,20%	Prise en charge IJ 90% + 15 jours fermes	1,98%	Prise en charge IJ 90%			2,71%	Prise en charge IJ 90% + 30 jours fermes

Agents titulaires ou stagiaires non affiliés à la CNRACL ou détachés et agents non titulaires

Ensemble des garanties : -Accident ou Maladie imputable au service -Incapacité de travail en cas de maladie ordinaire, de maladie grave, de maternité, de paternité et accueil de l'enfant, d'adoption, d'accident non professionnel	
Sans franchise sauf franchise 20 jours fermes par arrêt en maladie ordinaire	1,00%
Sans franchise sauf franchise 30 jours fermes par arrêt en maladie ordinaire	0,95%